



Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2022

Conseillers municipaux présents : Christelle Cuenot, René Gruhier, Michel Maschino, Lucie Baudier, Germain Bilat, Julien Olivier, Marie-Jo Pialat, François Carquigny, Mylène Griset-Mesnier.

Secrétaire de séance : Julien Olivier

Conseillers excusés : Carlos Madeira Branco

Madame le Maire déclare le quorum atteint et la séance ouverte.

1. Convention mission temporaire CDG70 2023

Le CDG 70 propose aux collectivités qui ont signé une convention un service de missions temporaires qui leur permet de mettre à disposition des agents en mission pour : pallier un surcroît de travail, l'indisponibilité momentanée d'un agent, assurer l'intérim dans l'attente du recrutement d'un personnel statutaire, mettre en œuvre un projet qui nécessite l'intervention ponctuelle d'un agent spécialisé...

L'établissement de la convention est gratuit. Un engagement financier de notre part serait nécessaire si, et seulement si, nous faisons appel à ce service.

Le conseil décide, à l'unanimité, de signer cette convention pour 2023.

2. Prix lot affouage 2022-2023

Les lots proposés à l'affouage seront issus des parcelles n°4, 39, 40, 41 et 42. Il convient d'en décider le tarif. Pour rappel les lots de 2020/2021 et de 2021/2022 ont été vendus 45 €.

Le conseil décide, à l'unanimité, de maintenir le tarif à hauteur de 45 € la part d'affouage.

3. Programme travaux sylvicoles 2023

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (*)
TRAVAUX SYLVICOLES				
<input type="checkbox"/> Dépressage avec nettoyage de jeune peuplement Localisation : 35.j	3.54	HA		I
<input type="checkbox"/> Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée Localisation : 14.r	3.22	HA		I
Sous-total			4 810,00 € HT	
TRAVAUX DE MAINTENANCE				
<input type="checkbox"/> Réseau de desserte : entretien des lisières Localisation : RF du début parc 24 à fin place de retournement	2.00	KM		F
Sous-total			210,00 € HT	

Total Investissement	Total Fonctionnement	Total : 5 020,00 € HT
4 810,00 € HT	210,00 € HT	

Le conseil décide, à l'unanimité, de valider ces travaux.

4. Devis plantations – Entrée de village

Désignation	Qté	Pépinière GUENOT	Alex'térieur
		Taille	
Arbre de Judée	1	10/12	08/10
Hydrangea Hortensia Vanille Fraise	1	60/80	40/50
Céanothe Bleu repens	2	60/80	pot 2 l
Graminées Cheveu d'ange	2	?	godet
Gynerium Herbe de la pampa	1	100/125	pot 7 l
Pommier	1	Pommier Jonagold 1/2 T	Boskoop
		tuteur + terreau	avec bâche + copeaux + terreau
TOTAL TTC		772,05 €	814,92 €
			42,87 €

Le conseil décide, à l'unanimité, de retenir le devis des pépinières GUENOT.

5. Travaux local pétanque

Des devis pour plusieurs lots ont été demandés :

Isolation :

- ABC Nettoyage multiservices : 6 264,50 €
- DMS 70 : 4 502,06 TTC

Électricité – devis en attente :

- DT Electricité : 3 407,17 €
- BRP Electricité : 2 845,85 €

Le conseil décide, à l'unanimité, de ne pas retenir les devis concernant les travaux d'isolation mais de réaliser, a minima, les travaux de mise aux normes électriques avec l'entreprise BRP Electricité en retenant le devis à hauteur de 2 845,85 €.

Une demande de subvention DETR sera faite auprès de la Préfecture au titre de l'attractivité et du cadre de vie de la commune, à hauteur de 40% (HT) soit 948,62€.

6. Mission de Maîtrise d'œuvre pour les futurs travaux du lotissement

Suite à la commission urbanisme qui s'est tenue le 22 novembre en présence de BILAT Germain, BAUDIER Lucie, CUENOT Christelle, GRUHIER René, PIALAT Marie-Josée et PERCHET Sylvain (cabinet BETP) il a été proposé de lancer les appels d'offres pour les travaux de viabilisation et de voirie du futur lotissement.

Pour ce faire, il est nécessaire de mandater un maître-d'œuvre.

2 cabinets ont été consulté, pour un montant estimatif de 500 000 € de travaux :

- ECA : 25 864,77 € HT
- BETP : 24 000 € HT

Le conseil décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise BETP pour un montant de 24 000 € HT.

7. Recours à l'emprunt

Dans le cadre du budget adopté en mars 2022, il a été voté un besoin d'emprunt à hauteur de 158 000 € pour couvrir les dépenses d'investissement prévues, principalement celles des travaux de rénovation du bâtiment communal.

Les dépenses n'ayant pas eu lieu sur l'exercice 2022, il n'y a lieu de lever l'emprunt pour clore l'exercice budgétaire 2022.

Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle et la hausse des taux d'intérêt qui continuera, selon les prévisions des experts en finances, en 2023, il apparaît opportun de réaliser cet emprunt dès cette fin d'année pour les travaux prévus l'année prochaine.

Une consultation bancaire a donc été réalisée pour une demande de prêt d'un montant de 200 000 € sur 15 ans :

Voici les propositions des 3 banques consultées :

- Crédit agricole de Franche Comté : 1 offre sur 15 ans : coût global du crédit : 49 868 €
- Banque populaire → 1 offre sur 15 ans : coût global du crédit : 49 265 €
- Crédit mutuel → n'a pas souhaité se positionner

Le conseil décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de la banque populaire pour un prêt de 200 000€ sur une durée de 15 ans à un taux de 3,24 %.

8. Stagiairisation secrétaire de Mairie

La secrétaire de mairie ayant obtenu son concours de catégorie C en juin 2022, il convient de lui proposer une stagiairisation sur son poste à compter du 01.01.2023

Ce point n'appelle pas à délibération.

Points divers :

- Convention de mise à disposition concernant la salle et le matériel pour les ateliers numériques,
- Vœux du Maire : le **dimanche 22 janvier à 15h**, salle du périscolaire,
- Distribution colis de Noël aux anciens et repas des anciens au printemps 2023.



Le Maire,
Christelle CUENOT